

CONTRIBUTION À UN RASSEMBLEMENT DU SYNDICALISME RÉVOLUTIONNAIRE...

D'abord, et il faut l'affirmer bien haut, rien ne peut être construit en dehors du facteur «*temps*». Les événements peuvent précipiter la cadence des réalisations, mais c'est en tenant compte du facteur «*temps*» que celles-ci doivent être élaborées. Trop souvent, nous avons négligé cette règle d'or et cela nous a conduits à de l'à-peu-près et surtout une surestimation de nos moyens, qui nous fut fatale.

Pour organiser une progression continue de nos efforts vers des perspectives à longue échéance, il faut donner au syndicalisme révolutionnaire une structure solide, et là réside le premier écueil: celui contre lequel tous nos efforts ont trébuché jusqu'alors.

Nous ne voulons ni remplacer ni détruire l'organisation syndicale à laquelle nous appartenons; nous voulons la renforcer, la rendre plus efficace, plus dynamique. Nous voulons l'inscrire dans le courant qui entraîne l'humanité dans une rotation perpétuelle. Les militants responsables, dont nous jugeons le comportement avec sévérité, nous ne voulons ni les écarter ni les remplacer. Ils sont nos frères de classe. En transformant le milieu dont ils sont le produit, nous voulons transformer leurs activités. Nous voulons donner à leur compétence contestable un aliment plus riche. Nous avons besoin de l'organisation syndicale, nous avons besoin de ses cadres.

Pour convaincre l'une, pour rassurer les autres, il est essentiel que le syndicalisme révolutionnaire renonce aux activités externes au mouvement syndical. C'est à l'intérieur, dans le cadre de l'organisation syndicale que celles-ci doivent se dérouler. L'action extérieure dresse contre lui tous les responsables syndicaux, même lorsque ceux-ci sympathisent avec ses aspirations, car il apparaît comme une menace contre l'organisation et cette menace peut paraître justifiée. Il donne l'impression de vouloir suppléer aux adhérents du syndicat, seuls qualifiés pour déterminer la conduite de leur organisation. Il prend le caractère déplaisant des cellules et des amicales politiques.

Trop souvent, dans le passé, les positions élaborées par les syndicats révolutionnaires furent diffusées à l'extérieur des syndicats par des militants qui restaient muets lors des assemblées de leurs propres organisations. C'est là une des causes principales de l'hostilité que nous avons longtemps rencontrée.

Le syndicalisme révolutionnaire doit inciter le mouvement syndical à s'opposer aux décisions politiques qui frappent la classe ouvrière, mais en revanche, il doit s'opposer à ce que des décisions soient prises en fonction des partis qui sont ou qui désirent revenir au gouvernement et qui interviennent dans son sein sous forme de cellule ou d'amicale. Il est apolitique, non pas parce que son action néglige le problème politique, mais parce que ses décisions ne dépendent ni ne sont influencées en rien par les partis politiques.

Le syndicalisme révolutionnaire défend dans l'organisation ouvrière la liberté de tous les courants, à tous les échelons de la presse et des organismes centraux.

Le syndicalisme révolutionnaire dénonce les organismes parallèles qui, du comité d'entreprise au Conseil Economique, sont devenus de véritables «*pourrissoirs*».

Les méthodes d'action et de travail définies, il reste à déterminer les projets que le syndicalisme révolutionnaire entend proposer aux différentes assemblées où il se trouve représenté.

Les revendications sont obligatoirement déterminées par l'évènement, et difficilement prévisibles auparavant.. D'ailleurs, il faut constater que les organisations telles qu'elles existent actuellement déterminent clairement les revendications qui consistent à aménager les réglementations qui enserrant le marché du travail. C'est autre part que le syndicalisme révolutionnaire doit porter ses efforts. Son but est de déterminer et de défendre d'autres revendications de portée plus générale qui viendront s'ajouter à celles purement corporatives que défendent les syndicats. Des revendications qui touchent à la structure économique et leur choix est sans limite. Nous pensons pour notre part à trois de ces revendications qui illustreront notre propos.

D'abord, l'incorporation de toutes les primes et rémunérations parallèles dans les salaires horaires ou mensuels. Le triomphe de cette revendication aurait une portée incalculable. Et elle permettrait aux militants responsables de continuer leurs négociations en partant d'un palier supérieur.

Ensuite, l'augmentation de tous les salaires inférieurs à une somme donnée (disons cinquante mille francs). Cette revendication, remettant en cause la loi du minimum et, par conséquent, toute la législation basée sur l'indice des prix, ouvrirait de nouvelles perspectives de discussions au sommet. Et c'est volontairement que nous nous en tenons ici à des revendications «*raisonnables* ». Mais, dans ce domaine, les revendications sont sans limite.

Enfin, l'écrasement de l'éventail des salaires. Mais, pour cette revendication comme pour celle qui consiste à supprimer les heures supplémentaires, nous ne devons pas voiler pudiquement la vérité. Les résistances viendront d'abord des travailleurs, voire des syndicalistes.

Nous savons très bien d'ailleurs quelles résistances de telles revendications peuvent trouver. C'est pour cela qu'elles sont de notre ressort. Les rappeler sans cesse, les faire connaître, les populariser dans les syndicats, doit être une de nos tâches principales. Nous devons, malgré le scepticisme, faire qu'elles soient toujours dans la mémoire des syndicalistes. Qu'ils les combattent ou qu'ils les approuvent est secondaire. C'est aux instants de grande tension politique que les revendications qui, aux yeux des «*hommes raisonnables*», semblent utopiques, passent sans difficulté. Rappelons-nous les quarante heures, les congés payés, la reconnaissance de la légalité du droit de grève. Qui y croyait, une année avant qu'elles deviennent une réalité?

Là encore le syndicalisme révolutionnaire doit éviter de se présenter en rival de l'organisation légale existante. Il étale sa marche vers sa finalité logique: la suppression du salariat, de l'exploitation de l'homme par l'homme, des classes. Il est son complément logique. Son jugement devant les situations complexes de notre époque doit être réfléchi. La vie, et en particulier la vie syndicale, a des aspects multiples. Il s'agit moins d'imposer des mots d'ordre aux organisations que de les mettre sur le chemin, dans la voie. Et pour cela la phraséologie importe peu. Il faut toujours avoir à l'esprit que les évidences que nos idéologies nous ont laissées ne sont pas obligatoirement des évidences pour tout le monde.

Le mouvement syndicaliste révolutionnaire n'est pas lui-même exempt - toutes proportions gardées - de quelques-uns des défauts que nous avons soulignés et, s'il veut (*) en débarrasser le mouvement syndical, il est essentiel qu'il s'en corrige. Pour lui aussi la rotation, l'accélération des choses existent. Au sectarisme qui, trop souvent, fut notre lot, nous devons substituer la compréhension et la souplesse. Sur un fond toujours excellent et que les événements ne démentent pas il convient d'adapter une forme qui tienne compte des réalités modernes.

Enfin, le syndicalisme révolutionnaire prend les mesures d'organisation qui s'imposent pour maintenir le contact et aider les militants isolés; pour développer sa pensée au sein du mouvement syndical, pour recruter les éléments qui, dans leurs centrales respectives, continueront son œuvre. L'unité du mouvement syndical ne lui paraît pas, pour l'instant, un problème fondamental. De toute manière, seule la conjoncture politique imposera aux partis qui dominent les confédérations une unité qui, contrairement à ce que l'on croit généralement, laissera intacts tous les problèmes. Le syndicalisme révolutionnaire se

(*) Il était imprimé «*s'en débarrasser*», je rectifie en «*en débarrasser*». A.M.

refuse à tout débauchage en faveur d'une organisation, quelle qu'elle soit. Il conseille au contraire à ses militants de mener la lutte où ils se trouvent. Le syndicalisme révolutionnaire n'est pas un élément supplémentaire de division, il est le syndicalisme intact car, contrairement aux politiciens divisés, et malgré sa grande variété idéologique il a su rester uni.

Le syndicalisme révolutionnaire doit déterminer les revendications majeures qui transforment les structures économiques. Il doit sortir la lutte des bavardages, des marchandages, des compromissions qui empestent les antichambres ministérielles, les officines de conciliation, pour la réinstaller dans l'entreprise et la mêler au tourbillon gigantesque qui, à chaque instant, modifie l'aspect du monde.

En s'écartant de la facilité qui a conduit le mouvement ouvrier dans l'impasse, en rejetant les méthodes du réformisme qui ont détérioré le climat social, il se veut logique et, à la face de ceux qui éternellement refont le même parcours qui ne mène nulle part, il affirme son réalisme.

Cette étude est une trop longue, et pourtant incomplète contribution à un rassemblement de tous les syndicalistes révolutionnaires, et rien d'autre. Elle peut, à ce titre, servir de base à l'élaboration d'un manifeste du syndicalisme révolutionnaire, sans plus. Les militants expérimentés sauront y retrancher ou y ajouter les éléments qui manquent ou qui n'y ont pas leur pince.

Par le ton, comme par le caractère des problèmes évoqués, nous avons voulu lui donner un aspect différent des ouvrages de ce genre publiés dans le passé. On peut contreverser bien des analyses, suggérer bien d'autres solutions, mais ce n'est pas le détail qui importe, c'est l'ensemble. Pour notre part, nous sommes persuadés que, si nous voulons sortir le syndicalisme de l'impasse, c'est dans les perspectives indiquées ci-dessus qu'il faut s'orienter.

Maurice JOYEUX.
